

## Ministère de la Culture

Direction de la Conservation et la Restauration  
du Patrimoine Culturel  
Sous Direction de l'Inventaire des Biens Culturels  
Base de Données des Biens Culturels Immobiliers



### Liste Générale des Biens Culturels Protégés (01) Adrar

## وزارة الثقافة

مديرية حفظ التراث الثقافي وترميمه  
نيابة مديرية جرد الممتلكات الثقافية  
قاعدة بيانات الممتلكات الثقافية العقارية

N°	Identification du bien	Datation du bien	Commune	Mesures et date de protection	Date de publication au J O
<b>Classé</b>					
1	Casbah de Melouka	Médiévale	Timimoun	Classé parmi les sites et monuments historiques par arrêté du 03/11/1999, après avis favorable de la commission nationale des monuments historiques émis lors de ses réunions du 18/04/1987, du 7/03/1988, du 17/06/1990, du 30/12/1991, du 19/01/1995, du 05/03/1996, du 13/05/1997, du 24/12/1997, du 24/12/1997, et du 26/07/1998.	N° 87 du 08/12/1999.
2	Hôtel Oasis rouge	Contemporaine	Timimoun	Classé sur la liste des biens culturels par arrêté du 21/01/2015, après avis conforme de la commission nationale des biens culturels tenu le 14/01/2013.	N° 08 du 15/02/2015.
3	Site hôpital Adrar El Kadim	Contemporaine	Adrar	Inscrit sur l'inventaire général des biens culturels immobiliers par arrêté du 14/07/2007, après avis favorable de la commission nationale des biens culturels tenu le 12/10/2006.	N° 60 du 26/09/2007.
<b>Secteur sauvegardé</b>					
4	Site de Tamentit	Médiévale	Tamantit	Créé et délimité en secteur sauvegardé par Décret Exécutif n° 16-137 du 25/04/2016, après avis favorable de la commission nationale des biens culturels tenu le 18/03/2015.	N° 27 du 04/05/2016
<b>Site naturel</b>					
5	Place de l'indépendance	Aucune datation	Timimoun	Classé Parmi les Sites naturels en date du 25/10/1954, Conformément à l'article 62 de l'ordonnance N° 67-281 du 20/12/1967	N° 07 du 23/01/1968

## Ministère de la Culture

Direction de la Conservation et la Restauration  
du Patrimoine Culturel  
Sous Direction de l'Inventaire des Biens Culturels  
Base de Données des Biens Culturels Immobiliers



### Liste Générale des Biens Culturels Protégés (01) Adrar

## وزارة الثقافة

مديرية حفظ التراث الثقافي وترميمه  
نيابة مديرية جرد الممتلكات الثقافية  
قاعدة بيانات الممتلكات الثقافية العقارية

N°	Identification du bien	Datation du bien	Commune	Mesures et date de protection	Date de publication au J O
6	Place des martyrs	Aucune datation	Adrar	Classé Parmi les Sites naturels en date du 01/01/1955, Conformément à l'article 62 de l'ordonnance N° 67-281 du 20/12/1967	N° 07 du 23/01/1968

## Ministère de la Culture

Direction de la Conservation et la Restauration  
du Patrimoine Culturel  
Sous Direction de l'Inventaire des Biens Culturels  
Base de Données des Biens Culturels Immobiliers



### Liste Générale des Biens Culturels Protégés (01) Adrar

## وزارة الثقافة

مديرية حفظ التراث الثقافي وترميمه  
نيابة مديرية جرد الممتلكات الثقافية  
قاعدة بيانات الممتلكات الثقافية العقارية

N°	Identification du bien	Datation du bien	Commune	Mesures et date de protection	Date de publication au J O
07	Parc culturel de Touat-Gourara-Tidikelt		Adrar, Tamest, Charouine, Reggane, In Zghmir, Tit, Ksar Kaddour, Tsabit Timimoune, Ouled Said, Zaouiet Kounta, Aoulef, Timekten, Tamantit, Fenoughil, Tinerkouk, Deldoul, Sali, Akabli, Metarfa, Ouled Ahmed Timmi, Bouda, Aougrou, Talmine, Sebaa, Ouled Aissa	Crée et délimité en Parc culturel en date du 28/05/2008	N° 28 du 01/06/2008 portant création et délimitation du parc culturel

Date de mise à jour de la liste: 05/09/2019

**Total: 07**